



**HAL**  
open science

## Licence LEA (langues étrangères appliquées) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2015, Université  
Lumière - Lyon 2. hceres-02037424

**HAL Id: hceres-02037424**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037424v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées (LEA)

- Université Lumière Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Lumière Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) :

Formation existant à Lyon 2 depuis sa création (1972), la Licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) vise à doter les étudiants d'une solide formation en traduction dans deux langues étrangères, ainsi qu'à leur donner des compétences permettant de réussir les études universitaires, avec une éventuelle poursuite vers un master et des études doctorales dans les domaines de la traductologie ou de la lexicologie.

Il y a deux campus d'enseignement pour la Licence *LEA* : première et deuxième année essentiellement sur le Campus Porte des Alpes (69500 Bron) ; troisième année sur le campus Berges du Rhône (69007 Lyon).

Les combinaisons de langues possibles sont nombreuses, avec l'anglais comme Langue A imposée et l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'italien (niveau baccalauréat), le chinois ou le portugais (niveau débutant ou confirmé) comme Langue B.

En L1, les cours se répartissent en 3 blocs équilibrés entre les enseignements de langue A et B, les enseignements d'application (droit, économie, information-communication... déclinés en 3 parcours au choix) et les enseignements transversaux (français, méthodologie...).

En L2 et L3, les enseignements se divisent entre deux blocs de langue A et B et les disciplines d'application. Un parcours international existe de la L1 à la L3, le Parcours International MINERVE (allemand, espagnol ou italien) avec des Conférences d'économie en langue étrangère.

## Avis du comité d'experts

Cette formation est lisible et très clairement structurée par année. Les combinaisons de langues sont bien identifiées. Il existe une possibilité très intéressante en L1 de remplacer les enseignements d'application par un renforcement en langue pour les étudiants les plus faibles.

La formation est orientée vers la traduction spécialisée et conçue en fonction de cette orientation. Le dossier fait clairement état de quelques décalages entre les objectifs et pré-requis de la formation et le public étudiant réel dont le niveau de langue n'est pas suffisant, mais l'équipe pédagogique tente d'apporter des réponses, comme en témoigne les dispositifs de renforcement en langue.

Le stage professionnel en L2 arrive trop tôt dans la formation et devrait être repoussé en L3.

Au niveau de l'implantation locale, l'éclatement sur 2 sites est une difficulté pour les étudiants et complexifie l'encadrement administratif. Il existe une convention avec l'École Supérieure de Traduction et Relations Internationales (ESTRI) de l'Université Catholique de Lyon. Les étudiants de l'ESTRI suivent des UE de la licence de Lyon 2, mais il n'est pas fait état d'apport de l'ESTRI à la licence de Lyon 2. Des Licences *LEA* existent aussi à Lyon 3 et St Étienne, mais celle de Lyon 2 est spécialisée en traduction écrite.

La formation *LEA* est bien intégrée au tissu local, comme l'indique le nombre de stages que les étudiants réalisent dans les entreprises de la région lyonnaise. Un autre indicateur est celui du nombre d'entreprises (20) versant la taxe d'apprentissage au département de *LEA*. Cela témoigne d'une véritable stratégie de recherche d'intégration de la formation dans le monde professionnel, par ceux qui en sont les acteurs.

La formation souffre d'un sous-encadrement chronique et avéré (96% des cours en L1 en anglais sont assurés par des vacataires), mais l'équipe pédagogique (directrice, responsables d'année, commission de la pédagogie, responsable des stages...) motivée et investie, fait son possible avec les moyens existants. L'équipe a conscience des difficultés de coordination et d'encadrement qui handicapent le suivi des étudiants et la concertation entre collègues. La formation repose sur le dévouement de quelques titulaires. Elle est aussi assurée par un certain nombre d'acteurs du monde professionnel (traducteurs notamment). 31 intervenants extérieurs complètent la formation assurée par 4 MCF et 2 PR.

La Licence *LEA* de Lyon 2 est une formation attractive avec des effectifs en forte hausse (318 L1 en 2010, 536 en 2013) avec forte augmentation de néo-bacheliers technologiques et professionnels. Les taux de réussite sont très impressionnants : 76,1% en L1 ; 77,5% en L2 et 95,8% en L3 avant 2013. On passe à 37,8% en L1, à 65,6% en L2 et à 85,4% en L3, malgré toutes les difficultés énumérées dans le dossier (effectifs importants, niveaux hétérogènes, sous-encadrement). La moitié des étudiants de L3 poursuivent en master. Il n'y a pas de données sur l'insertion professionnelle, car le suivi n'est pas assuré par l'université.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les enseignants sont majoritairement rattachés à des unités de recherche en traduction, ce qui rejaillit favorablement sur la spécialisation de cette <i>LEA</i> .
Place de la professionnalisation	En L3, les étudiants doivent réaliser une étude de cas en entreprise dans la région pour se familiariser avec débouchés et réalités du secteur. On compte une trentaine d'intervenants professionnels dans la formation, surtout des traducteurs. Il existe une possibilité de présenter les épreuves du CLES et le C2i, mais on ne dispose pas de données sur le nombre d'étudiants qui s'y présentent. Ces certifications obligatoires devraient être rendues obligatoires. Un Forum de l'insertion rencontre un vif succès auprès des étudiants.
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire en entreprise à l'étranger en fin de L2 (entre SL4 et SL5) d'au moins 4 semaines, dans le secteur d'activités couvert par la <i>LEA</i> ; Il fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance. D'autres stages sont possibles pendant la formation. Le suivi des stages est correctement assuré ; il existe des conventions-type. La réflexion réelle de l'équipe sur le rôle, le suivi et le moment propice pour faire ce stage doit être soulignée (peut-être en L3 plutôt qu'en L2).
Place de l'international	Le parcours international MINERVE propose des cours intégrés (une matière enseignée dans une langue étrangère, l'économie par exemple). Tous les étudiants partent obligatoirement à l'étranger en stage, au moins 4 semaines. Une LV3 est obligatoire. Si le dossier ne fournit pas d'informations sur les étudiants étrangers dans la formation, la politique internationale est satisfaisante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Il faut saluer la réelle réflexion sur l'aide à la réussite. Les dispositifs sont nombreux, mais rencontrent les problèmes habituels, les étudiants, visés par ces dispositifs ne sont pas nécessairement ceux qui en profitent. Cependant, l'effort est apprécié (effort d'accompagnement et de personnalisation des parcours tutorat, semestre rebond, passerelles vers autres licences, semaine d'accueil, pédagogie différenciée, groupes de niveaux, remédiation en français, tandems linguistiques...)
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les cours sont en présentiel, à 75% en TD. Il existe un espace numérique de travail.
Evaluation des étudiants	Le régime du contrôle continu s'applique.

Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas de portefeuille de compétences, ni de livret ni d'annexes descriptives au diplôme : ces éléments de suivi ne sont pas mis en place par l'université.
Suivi des diplômés	Le suivi est inexistant pour l'instant, car en cours de mise en place par l'université.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'université n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement ni de procédure institutionnelle pour l'instant mais les enseignants font évaluer leurs cours à titre individuel. Le conseil de département, qui compte des étudiants, s'intéresse par ailleurs aux questions pédagogiques.  La formation est évaluée par les étudiants, qui en sont satisfaits.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Offre lisible et bien structurée.
- Equipe pédagogique très motivée.
- Souci réel des étudiants de L1 (nombreux et très bons dispositifs d'aide à la réussite).
- Taux de réussite globalement élevé.
- Place de la professionnalisation dans le tissu local.
- Stage à l'étranger obligatoire.
- LV3 obligatoire.

### Points faibles :

- Manque évident de titulaires face à des effectifs étudiants pléthoriques et très hétérogènes.
- Eclatement des sites qui nécessite un encadrement administratif renforcé.
- Absence d'information sur le devenir et l'insertion des diplômés.

### Conclusions :

Formation bien conçue et adaptée à ses objectifs qui, malgré les difficultés liées au sous-encadrement, accompagne les étudiants vers la réussite. Elle a su trouver sa place et sa spécificité.

Le dossier transmis est très clair et complet, et témoigne d'une grande lucidité et d'une vraie prise de distance critique sur la formation. L'équipe de pilotage de la licence a identifié les points forts et les points faibles pour chaque rubrique.

Le nécessaire renforcement de l'équipe pédagogique pourrait s'accompagner d'un développement du numérique et de pédagogies innovantes et/ou dispositifs hybrides pour améliorer cette formation déjà très efficace.

# Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –  
Observations de portée générale

Licence LEA

Pas d’observations.

---



Jean-Luc MAYAUD  
Président de l’Université Lyon 2

